

## REMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DE L'OREAL

Réuni sous la présidence de Sir Lindsay Owen-Jones le jeudi 10 février 2011, le Conseil d'Administration de L'Oréal a décidé la réunification des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, a nommé, à compter du 18 mars 2011, M. Jean-Paul Agon Président-directeur général, et Sir Lindsay Owen-Jones Président d'Honneur, puis a arrêté les décisions suivantes en matière de rémunérations :

### Rémunérations au titre de l'exercice 2010 :

#### M. Jean-Paul Agon, Directeur Général :

La part variable de la rémunération 2010 du Directeur Général, après examen par le Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations des critères d'attribution détaillés dans le rapport annuel 2009 (tome 2, page 79) et par rapport à un objectif cible de 2.100.000 euros, a été arrêtée par le Conseil à 1.680.000 euros, soit 80% de la cible (contre 60% en 2009).

Rappel : la part fixe de la rémunération du Directeur Général avait été précédemment arrêtée par le Conseil d'Administration du 15 février 2010 à 2.100.000 euros pour l'exercice 2010.

#### Sir Lindsay Owen-Jones, Président du Conseil d'Administration :

La rémunération du Président pour 2010 ne comporte pas de partie variable.

Rappel : la rémunération fixe du Président avait été précédemment arrêtée par le Conseil du 15 février 2010 à :

- 2.000.000 d'euros en base annuelle jusqu'à la fin de son mandat d'Administrateur
- 1.000.000 d'euros en base annuelle à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010 dans le cadre de son nouveau mandat.

Ceci représente au total 1.333.333 euros au titre de l'année 2010.

### Rémunérations au titre de l'exercice 2011 :

#### M. Jean-Paul Agon :

Le Conseil a décidé de maintenir la part fixe de la rémunération du Directeur Général à son niveau actuel, soit 2.100.000 euros, pour l'ensemble de l'année 2011 : sa nomination en tant que Président-directeur général, à compter du 18 mars 2011, n'entraîne aucune augmentation de sa rémunération. Il en va de même pour la part variable cible qui demeure fixée à 100% de la part fixe de la rémunération. Celle-ci sera appréciée en fonction de l'atteinte de critères de performance décrits dans le rapport annuel.

#### Sir Lindsay Owen-Jones :

Le Conseil a décidé de maintenir la rémunération fixe du Président à son niveau actuel, sans part variable additionnelle, et ce jusqu'au 17 mars 2011, au terme de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, soit 213.888 euros, prorata temporis.

A compter du 18 mars 2011, Sir Lindsay Owen-Jones ne percevra plus de rémunération autre que ses jetons de présence en qualité d'Administrateur.

---

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet [www.loreal-finance.com](http://www.loreal-finance.com). Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

**Contacts L'ORÉAL** (standard : 01.47.56.70.00)

**Actionnaires individuels  
et Autorités de Marché**

M. Jean Régis CAROF  
Tel : 01.47.56.83.02  
[icarof@dgaf.loreal.com](mailto:icarof@dgaf.loreal.com)

**Analystes financiers et  
Investisseurs Institutionnels**

Mme Françoise LAUVIN  
Tel : 01.47.56.79.15  
[flauvin@dgaf.loreal.com](mailto:flauvin@dgaf.loreal.com)

**Journalistes**

Mme Guylaine MERCIER  
Tel : 01.47.56.40.24  
[gmercier@dgc.loreal.com](mailto:gmercier@dgc.loreal.com)

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, <http://www.loreal-finance.com>, ou sa version mobile sur votre téléphone portable, <http://loreal-finance.mobi>, ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).

---